

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 50

Artikel: (A suivre)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Ger 1/2, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements d'entée des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de novembre et décembre 1904 seront adressés GRATUITEMENT à toute personne qui prendra un abonnement nouveau, de 12 mois, à dater du 1^{er} Janvier 1905.

Les végétaux et les noms de lieux.

M. le professeur H. Jaccard, un botaniste doublé d'un philologue, a publié en 1903, dans le *Bulletin de la Murithienne* (Société valaisanne des sciences naturelles), une étude extrêmement intéressante sur les noms des végétaux dans les noms de lieux de la Suisse française. L'étendue de ce travail, autant que son caractère scientifique, ne rentrent pas dans le cadre du *Conteur vaudois*. Nous pensons cependant que nos lecteurs nous sauront gré d'en extraire ce qui concerne le canton de Vaud.

Ce sont les arbres, et surtout les arbres fruitiers, dit M. H. Jaccard, qui fournissent le plus grand nombre de noms de localités. Cependant, les arbres de nos vergers jouent ici un rôle moins important que les arbres sauvages. Cela se comprend. Ce n'est qu'après que l'endroit était habité et par conséquent dénommé, souvent d'après les arbres qui y croissaient spontanément à son arrivée : tilleuls, ormes, érables, bouleaux, que l'homme y introduisait les arbres fruitiers. A la longue seulement, quand il fallut dénommer des subdivisions de territoires, des « parchets », des mas particuliers, on les a désignés par des noms dérivés de noms d'arbres fruitiers. Ces localités sont donc nécessairement plus rares, et ont été baptisées postérieurement.

Après les arbres, une certaine quantité d'arbrisseaux et d'arbustes, même des plus humbles, ronce, myrtille, etc., ont fourni des noms de localités, proportionnellement à leur taille ou à leur fréquence.

Les végétaux herbacés ont apporté leur part à cette formation des noms de lieux : telles sont d'abord les plantes cultivées, céréales, chanvre, lin, rave, lentille; mais on rencontre surtout, en bien plus grand nombre, pour la même raison que pour les arbres, des noms locaux dérivés de noms de plantes herbacées croissant en société et formant un trait du paysage, un élément caractéristique de la végétation : roseaux, laiches, joncs, fougères.

L'ordre que suit M. H. Jaccard dans son travail est celui de la classification botanique.

La *vuable* ou *vouabla*, ainsi que s'appelle en patois la climacite des haies, a donné son nom aux bois de Vuabley (Oulens) et de Vuablobz (Bussigny sur Morges).

De *cresson* ou *crinson* dérivent les diverses Cressonnères.

De *rave* : les Ravières, localités des Ormonts. Il ne faudrait pas confondre avec ces Ravières, les nombreux Ravoir, Ravayre, Ravyre, etc., de la Suisse française, qui désignent des co-teaux très secs, exposés à l'ardeur, à la « rave » solaire.

Violette se retrouve dans : En la Violaz

(Aigle), à La Violetaz (Chessel, Aigle et Bussigny).

Le *lin* : Lignières (St-Saphorin; maisons à l'embouchure de la Dulive, près de Nyon; Châtel, près d'Essertines sur Rolle).

Le *tilleul*, en patois *tilhot*, revient avec une fréquence exceptionnelle dans les noms de localités, avec de nombreuses variantes : au Thé, à Ecélens; bois du They, à Puidoux et Veytaux; au They, à Corbeyrier; les Theys, au Rosé (Ormont-dessus); au Thay, à la Forclaz; la Joux des Theils, forêt d'Ollon; au Thy, Ollon; les Tilles, à Rennaz et à Provence; au Tilly, Lavey; les Tillettes, hameau du Lieu; Tilleriaz et Tilleries; Tillery, à l'Abergement.

Tilliez ou Tilly, de *tillietum*, bois de tilleuls, donne en composition avec Mont les innombrables Montilier, Montelier, avec une ou deux *l*, Monteiller, Montillier, Montilly, Monteilly, Montelly, etc.

L'*ayer*, nom patois de l'érable sycomore, a servi à dénommer la combe des Ayers (alpes de Bex) et les alpages d'Ayerne (sur Roche, Aigle et Bex).

Plano (érable faux-platan) se retrouve dans Au Planoz (Ecublens et Forel, Lavaux), le Plané (Vaulion).

Il est quelquefois embarrassant de décider si les nombreux Planey, Planex, Planet, Plané, désignent une localité située sur un plateau, sur un « plan » ou un lieu couvert de planes.

L'*Isérabla*, l'érable champêtre, a donné son nom à Isérables (Yvonand, Ferreyres et Daillens).

De *vegna*, nom patois de la vigne, dérivent les noms de nombreux hameaux et lieux-dits : Vigny, à Champvent, à Lonay, à Belmont et Essertines sur Yverdon, à La Chaux. Vegny à Granges près Payerne et à Marnand. Vegney à St-Prex, Vignex à Montreux, Vignasse à Bex, Vignasse à Aigle, Les Vignes à Noville, Derrière les Vignes à Chessel, Sur la Vigne à Grandson, Les Vignettes à Sergey, La Vignette à Saubraz, Les Champs de la Vigne à Noréaz, Vigneules à Senarclens, Montreux, St-Saphorin sur Morges.

Un autre mot employé dans la désignation de fréquents lieux-dits, et qui montre que la vigne était cultivée jadis dans des lieux où elle est inconnue aujourd'hui, c'est le mot de Hutins ou Huttins, Utins, Uttins, en français : hautain, nom donné aux vignes grimpant sur des arbres morts auxquels on a laissé les grosses branches, mode de culture très employé autrefois et usité encore sur la rive méridionale du Léman, aux environs d'Evian :

Les Utins à Tannay et Chavannes de Bogis. Les Hutinets, champs, à Founex, Aux Utins à Crassier, Vich, Trélex, Begnins, Rolle. Morges, Préverenges, Lonay, Ecublens, Orbe, Chavornay, Mathod, Treycoyagnes, Essert-Pittet, Yverdon, Yvorne.

Quelques chartes renseignent sur l'ancienneté de la culture de la vigne en diverses localités. Ainsi on trouve : En Vignie à Yens, 1295; Vinnie à Cully ou Riez, 1226; Vigney à Clarens, 1280; Vigniez à Lavey, 1232; Vignie à Morcles, 1280.

On remarquera les localités de Belmont sur Yverdon, La Chaux, Granges, Marnand, Senarclens, Sergey, Grandcour, Noréaz, Saubraz, où la vigne est aujourd'hui inconnue. Un acte de 1377 parle de deux poses de vignes au Chavilliard rière Bettens, ce qui est aussi étonnant.

Ce recul n'est pas spécial au canton de Vaud. On le retrouve dans le Haut-Valais et partout en Suisse où la vigne se cultivait au moyen-âge en quantité de lieux où elle a disparu depuis. Il ne doit pas être attribué à des changements dans le climat, qui serait devenu plus rude, mais uniquement à des circonstances économiques, les mêmes qui, aujourd'hui, amènent une diminution considérable dans la culture des céréales, et même sa disparition complète dans certaines régions, et la transformation des champs en prairies.

(A suivre.)

Avant de dire oui. — Avant de vous décider au mariage, informez-vous si la personne sur qui vous avez jeté votre dévolu cultive la musique.

Si oui, tâchez de savoir à quel compositeur vont ses préférences.

L'objet de vos soupirs manifeste-t-il une prédilection marquée pour Strauss, elle est frivole; pour Beethoven, elle est acariâtre; pour Liszt, elle est ambitieuse; pour Verdi, elle est trop sentimentale; pour Mozart, trop prude; pour Offenbach, elle est étourdie; pour Wagner, elle est toquée.

Vous voilà renseigné.

(A suivre.)

Un médecin très courtois voulait témoigner sa reconnaissance à une actrice célèbre, à l'amabilité de laquelle il devait la clientèle de deux ou trois personnes de marque. Mais il ne savait comment s'y prendre pour ménager les susceptibilités de l'artiste.

Soudain, il apprend qu'elle a un faible pour les belles reliures.

Il commande aussitôt un superbe cartonage, représentant un volume avec nervures et filets dorés. Pour mieux tromper l'œil, le cartonnier grava au dos : *Histoire de l'Art* et crut fendre la broche en ajoutant : *Tome I*.

Le médecin ne prit pas garde à la chose. Il glissa dans le cartonage quelques billets de banque et, profitant d'une occasion favorable, déposa le cadeau sur la cheminée de la dame.

Le lendemain, il reçut ce petit billet parfumé :

« Cher Monsieur,

» J'ai lu avec le plus vif plaisir le premier » volume de l'intéressant ouvrage que vous » avez eu la charmante gracieuseté de m'offrir. C'est vous dire avec quelle impatience » j'attends les volumes suivants.

» Votre bien affectonnée, ... »

Le médecin comprit. « Diable ! » fit-il.

Mais il s'exécuta de bonne grâce. Il fit confectionner un second cartonage, en tout pareil au premier, puis y glissa également quelques

billets de banque. Seulement, sur le dos, étaient frappés ces mots : *Tome II et dernier.*

Au sapin vert ! — Lundi 12 et mercredi 14, soirées de gala. Tout Lausanne y sera et, avec elle, une bonne partie du canton. Où n'y a-t-il des bellettriers... et des bellettriennes ? Au programme, un prologue, auquel ont collaboré l'actualité, la gaieté, la malice, le tout assaisonné du meilleur esprit bellettrien. Puis, « Bataille de dames », fine et spirituelle comédie en trois actes; en prose, de Scribe et Legouvé, et, pour terminer, un sonore éclat de rire : « La vraie farce de maître Patelin », arrangée en 3 actes, en vers modernes, etc., etc.

La Suisse et les Suisses.

Sous le titre *Dictionnaire d'anecdotes suisses* (Baroyer, éditeur, à Paris), parut, en 1823, un ouvrage très curieux.

En voici quelques extraits :

CARACTÈRE DES SUISSES. — Les Suisses sont en général d'une grande taille, forts et robustes; doux, humains, compatissants et serviables; d'un caractère simple, d'un esprit crédule, d'une franchise et d'une probité sans égales; de mœurs sévères, *aimant toutefois le vin et les festins, dont ils font à peu près leurs seuls plaisirs.*

CONSTITUTIONS. — Les anciennes constitutions furent remplacées au mois d'octobre 1814 par un pacte fédéral qui divisa la Suisse en 22 cantons et *présente entre autres vices ceux qui résultent de l'isolement de chaque canton pour son gouvernement particulier. De semblables dispositions tendent à diminuer les forces du pays et à placer la confédération sous la domination des puissances de l'Europe.*

LOIS. — Par un usage que l'on ne saurait trop blâmer, *les malfaiteurs qui sont condamnés aux galères et dont la peine consiste à ramasser les immondices de la ville, sont attachés pêle-mêle avec des femmes qui partagent ce supplice, et traînent, au nombre de 6 ou 8, une charrette remplie de ces immondices. On met au cou de ces malheureux un collier de fer avec une barre recourbée qui s'avance horizontalement... Spectacle vraiment dégradant pour l'humanité.*

LANGUE. — Les Suisses n'ont point de langue nationale et les cantons voisins de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, ont adopté celles de ces Etats.

INSTRUCTION. — S'il paraît surprenant que, dans le XVII^e siècle, les Suisses aient pris de petits automates pour des démons, on doit s'étonner plus encore que, dans le siècle où nous vivons, dans le XIX^e siècle, *ces mêmes Suisses ne soient pas plus éclairés qu'ils ne l'étaient il y a 200 ans.*

BAINS. — Aucun pays de l'Europe ne possède des eaux plus exquises que celles de la Suisse; et dans l'Engadine elles ont tellement le goût du vin que l'on n'en fait point venir de l'étranger.

On voyait autrefois, aux Bains de Baden, beaucoup de dames zurichoises; elles étaient si folles de ces bains, qu'en se mariant elles faisaient stipuler dans leur contrat la permission d'y aller au moins tous les deux ans.

Ces eaux sont efficaces pour détruire les causes de la stérilité. Les femmes qui voulaient devenir mères devaient s'asseoir dans les bains publics, sur un trou qu'on nomme Ste-Vérène, et y rester quelques heures. Cela se pratiquait ainsi autrefois en plein jour, et

maintenant la nuit et en secret, surtout parmi les dames du bon ton.

CHAÎNE DU DIABLE. — C'est une tradition que Saint-Bernard tient le diable enchaîné dans quelques-unes des montagnes qui avoisinent l'abbaye de Clairvaux, et c'est sur cette tradition qu'est fondée la coutume qu'ont les *maréchaux suisses de frapper tous les lundis, avant de se mettre au travail, trois coups de marteau sur l'enclume, comme pour raccourcir la chaîne du diable, afin qu'il ne puisse s'échapper.*

INSTINCT DES CHEVAUX SUISSES. — Les chevaux suisses ont peu d'apparence, mais ils sont forts et supportent de longues fatigues. Habités à parcourir les montagnes, ils sentent les traces des autres chevaux et ne s'écarteront point de la route. Il serait imprudent de tirer leur bride, car ils marchent toujours le nez dans la neige; cependant *il en pérît beaucoup lors des mauvais temps, et leurs cadavres, que l'on voit fréquemment sur les chemins, sont dévorés par les aigles.*

MARIAGE A BERNE. — Quand un habitant de Berne est sur le point de se marier, dans quelque classe qu'il se trouve, *il faut qu'il se présente tout armé devant le ministre, avec la femme qu'il doit épouser, pour montrer qu'il est prêt non seulement à combattre pour sa patrie, mais encore à lui donner des défenseurs.*

VALLÉE DES ORMONTS. — *Les habitants de ce pays ne cuisent leur pain que deux fois l'an, et pour le conserver ils le font fumer à la cheminée; ce pain devient dur comme la pierre; ils le mangent émietté dans du petit-lait.*

(Communiqué par J. C.)

L'horlogerie sauvée.

Un Combiere se plaignait du chômage dont souffre l'industrie horlogère.

— Si ça continue, disait-il, je ne sais ce qu'il faudra faire. Faudra émigrer.

Là-dessus, encore tout préoccupé, il va porter à manger à son porc.

Rentré chez lui, il veut regarder l'heure. Sa montre n'est plus dans sa poche. Il cherche partout, en vain. Retournant à l'étable, il entend que son porc toussé et fait, pour avaler, des efforts inouïs.

Il lui ouvre délicatement la bouche et reste stupéfait en apercevant son demi-chronomètre broyé, mais que la pauvre bête ne peut avaler. Le ressort s'était déroulé dans le gosier.

Le brave homme conte l'aventure à son voisin, qui ne peut s'empêcher de rire :

— Eh bien, tu vois, Elie, y ne faut jamais désespérer; voilà un nouveau débouché pour l'horlogerie.

Fi ! les cornes !

Il y a quelque temps, au Kursaal, une artiste chantait des couplets aussi décolletés qu'elle-même. Une paysanne du Jorat, assise à côté de son mari et qui préfère les romances de nos grand-mères, crut remarquer que M. Michel, le chef d'orchestre, battait la mesure en tendant l'index et le petit doigt du côté de la chanteuse.

— Vaité-vè cein, dit-elle à son époux, lo monsu de la musique que lai fa lè corné ! L'é bin son dan, à ellia pernetta ! B.

Ce soir, samedi, au Théâtre, grand concert annuel de *La Choralia*, que dirige, on le sait, M. Ernst. Cette fois, les Choraliens ont eu la bonne fortune d'obtenir le concours de Mlle Wessely, harpesolo de l'Orchestre philharmonique de Montreux, de M. Wessely, premier violoncelle de l'Orchestre

symphonique de Lausanne. Pour la partie littéraire, M. Darcourt, directeur du Théâtre, Mmes Magné-Darcourt et P. Rey, joueront une comédie en 1 acte, nouvelle pour nous, *La Veuve au Camélia*. La Choralia exécutera, entr'autres morceaux, une *fantaisie tzigane*, qui lui valut, au concours de Montreux, un très vif succès. On entendra aussi un morceau pour double quatuor, *Souvenir de Florence*, élégie (2 mandolines, violon, violoncelle, mandolina et 2 guitares).



Histoires de facteurs.

Un mot charmant du vieux facteur Berche, de Bournens, mort il y a bien des années.

Un curieux lui demandait si son voisin n'avait pas reçu une lettre chargée. Berche répondit :

— Qu'in séio, mé, èst-te que liéso lèz'adresées ?

Le facteur de *** en revanche, est, paraît-il, d'une curiosité proverbiale. Il ne passe pas de carte postale entre ses mains qu'il ne la lise dans tous ses détails.

Deux farceurs du village s'entendent pour lui jouer un tour.

L'un écrit à l'autre la carte suivante :

« Mon cher Marc. — Hier, en rentrant chez moi, je me suis foulé un pied. Je dois garder le lit. Pour comble de malheur, mon portemonnaie est perdu. Je dois l'avoir laissé tomber, en te quittant, sous les marronniers de la promenade. Fais-moi l'amitié de le chercher tout de suite; la neige te donnera quelques indications.

» Tout à toi,
» ERNEST ».

Marc, à sa fenêtre, attendit le facteur. Il s'amusa de voir celui-ci chercher, pendant près d'une demi-heure, le soi-disant portemonnaie.

Ne trouvant rien, le facteur se décida, enfin, à porter la carte à son adresse.

— Ma foi, y n'y est pas, fait-il à la bonne.

— Quoi ?

— Le portemonnaie, parbleu !

— Quel portemonnaie ?

— Celui de monsieur Ernest. Tenez, lisez.

Cein que pào bourlâ on menistre.

Lo menistre de Châota-Regalle étai ein trevougne avoué lè dzeins de sa perrotte, que n'irant pardieu pas la filiau dâi père burâ. Ma, vo sède, prâo su que l'avant z'u étâ mau éduquâ assebin, âo que quauquon lè z'avâi ampoutâ contre lau menistre, po cein qu'ora ne pouâvant ni lo vère ni l'acheintre. Quand lo reincontrâvant, ne lâi traisant pas pi lau carletta. Tot parâi l'alâvant oncora quauques coups âo pridzo, mâ l'étâi mê po le mourgâ que po sè repète dâi bounes raisons que desâi. Enfin quie : lè lâi fasant tote que lè boune, et adî âotre la nè, que nion ne lâi vayâi rein. Se la serveinta âobliâve on gredon dein lo borni, lo dzo d'apri on le trovâve aguelli per dessu on pèra decoute la tiura; lâi robâvant sè z'âo dein la dzenelhire; sè catsivant dein on bou po lâi fère pouâre quand l'ire on boccon tâ po reveni à la tiura : et pu cosse et pu cein que noutron pouôre menistre, cein lâi fasâi mau bin de sè vère dinse adoubâ.

On coup que racontâve sè misère â on'amî de pè Mordze, stisse lâi dit :

— N'è pas l'eimbaras, tè fant prâo châ, ma de tot cein, qu'è-te, que t'a lo mé ein...bétâ.